

Image not found or type unknown



Occuper 2 postes sans rien en retour

Par **fany37**, le **01/06/2011 à 15:38**

Bonjour,rrnrnje travaille dans le secteur imprimerie, au service facturation, nous avons un collègue du service papier qui est en arrêt pour raison médicale, étant donné qu'il n'y a plus d'acheteur papier à ce poste je voulais savoir si mon employeur pouvait m'obliger en plus de mon poste de facturière à gérer le service papier qui n'est pas du tout dans ma qualification. quels sont mes recours? puis je refuser de prendre ce poste en plus du miens, est ce que je risque un licenciement si je refuse?rrnrnCordialement